

Braccio, Nadia

De: Greffe
Objet: TR: projet R-3774-2011 HQD - Demande d'approbation des contrats d'approvisionnement en électricité découlant de l'appel d'offres A/O 2009-02.

Citoyenne et Conseillère municipale

Saint-Cyprien-de-Napierville

à Maître Véronique Dubois

Régie de l'Énergie

Objet : votre dossier R-3774-2011; HQD -

Demande d'approbation des contrats d'approvisionnement en électricité découlant de l'appel d'offres A/O 2009-02

Je suis résidente et conseillère municipale de Saint-Cyprien-de-Napierville et je désire vous signaler mon opposition absolue au projet éolien de Saint-Cyprien dont Hydro-Québec vous demande d'approuver le contrat d'approvisionnement.

Je passe rapidement sur la non-acceptabilité sociale de ce projet, l'accroc à la démocratie municipale qu'il inflige, les dangers qu'il fera courir à la santé des riverains, la destruction des meilleures terres agricoles du Québec et les graves menaces qu'il fera planer sur les nombreuses espèces floristiques et aviennes menacées de disparition qui sont présentes dans notre région, car je crois avoir compris que vous ne tenez pas compte de ce genre d'arguments et que vous vous cantonnez plutôt dans une analyse économique. Je m'y cantonnerai donc aussi :

D'abord pour vous dire qu'il est indécent de vouloir acheter encore de l'électricité alors que devant votre régie elle-même, Hydro-Québec revient année après année pour rappeler qu'elle est aux prises avec d'importants surplus d'électricité qu'elle n'arrive pas à vendre.

Elle a même des surplus tellement importants qu'elle n'arrive plus à les vendre aux États-Unis qu'à des prix dérisoires.

Et elle a tellement de surplus qu'année après année, elle demande à votre régie de l'autoriser à verser de 90 à 150 millions de dollars à la centrale thermique de Bécancour pour qu'elle ne produise pas d'électricité.

Or, si le projet de Saint-Cyprien est accepté, Hydro-Québec sera obligée d'acheter l'électricité produite à des prix qui sont le double du prix du marché nord-américain.

En d'autres mots, elle achètera à des prix démentiels de l'électricité dont, de son propre aveu, elle n'a pas besoin ce qui aura pour conséquence d'augmenter ma propre facture d'électricité pour financer ces achats inutiles.

Hydro-Québec est actuellement devant votre régie, si je ne me trompe, pour vous demander d'entériner ces surcoûts que je ne serai évidemment pas seule à payer, mais qui seront imposés à tous nos citoyens et à tous les clients de notre société d'État.

Vos économistes sont mieux placés que moi pour évaluer ces surcoûts - sans doute plusieurs dizaines et peut-être même centaines de millions de dollars - versés en pure perte pour de l'électricité dont nous n'avons pas l'usage et cela sans compter les coûts de raccordement à notre réseau de ces projets oiseux.

Alors tous ces millions pour quoi? Pour de l'électricité inutile et payée bien trop cher !

En outre de l'aveu même du promoteur, le parc éolien ne créera qu'un ou deux emplois à temps partiel pour en assurer la surveillance.

Or étant exempté de l'impôt municipal, le projet n'aura même pas l'honnêteté de payer sa juste part à la collectivité.

En revanche, il détruira le réseau routier lors des phases de construction et de démantèlement, il versera des centaines et des centaines de mètres cubes de béton dans les meilleures terres agricoles du Québec et nuira donc à l'une des agricultures les plus florissantes du Québec.

Il nuira à la vocation touristique de notre territoire, axé sur les vignobles, l'art et le terroir valorisé par le Circuit du paysan.

En résumé le projet éolien de Saint-Cyprien n'entraînant que des retombées économiques négatives, il faudrait donc impérativement refuser à Hydro-Québec le droit de lui acheter son électricité.

Mais si vous n'êtes pas disposés à poser ce geste immédiatement, sachez que le promoteur KSE poursuit actuellement le village de Saint-Cyprien pour le forcer à accepter son projet.

Il serait donc peut-être convenable pour votre régie de surseoir à l'étude de ce dossier tant que le litige judiciaire n'aura pas atteint son terme.

Je vous remercie de l'attention que vous accorderez à cette requête.

Fait à Saint-Cyprien-de-Napierville, le 28 septembre 2011.

Sylviane Soulaine Couture